

## Réflexions historiques sur la durée de vie des monastères<sup>1</sup>

### Introduction

La plupart des gens conçoivent les monastères comme des institutions stables au milieu d'un monde changeant, des institutions qui pourraient vivre des siècles alors même que tout le reste s'écroulerait autour d'elles. Il est quelque fondement à l'appui de ces vues, car il en existe des exemples éclatants, qui sont largement connus. Il y a l'histoire longue et mouvementée du Mont Cassin, avec sa devise : *succisa virescit*<sup>2</sup>. Il y a la Grande Laure du Mont Athos, qui a connu une existence ininterrompue depuis sa fondation par saint Athanase l'Athonite, en 963, jusqu'à nos jours. Il y a le monastère de Mar Saba dans le désert de Juda, qui jouit d'une existence continue depuis l'installation de saint Saba en 478. Le cas le plus spectaculaire est sans doute celui des monastères coptes du Wadi Natrun, au nord de l'Égypte, où l'on dit que la vie monastique n'a jamais cessé depuis que, le premier, Abba Ammon s'y installa aux environs de l'an 330 et qui a été le siège d'un renouveau monastique remarquable à l'époque contemporaine<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cet article, traduit de l'américain par frère Godefroy de Saint-Albin (Aiguebelle), est paru dans *l'American Benedictine Review* n° 54, 2 juin 2003, p. 121-141. Il a été élaboré pour la première fois dans le cadre d'un panel sur la viabilité des monastères aujourd'hui, au cours du quarante-sixième Chapitre Général de la Congrégation Américaine du Mont Cassin, en juin 1998. Les circonstances originelles expliquent pourquoi les exemples cités sont issus presque exclusivement de monastères de moines, et pourquoi le ton de l'exposé reflète une plus grande part d'engagement personnel que ne le requerrait l'application rigoureuse de la méthode historique. P. Claude Peifer est actuellement abbé de l'abbaye de Saint-Bède, à Peru, en Illinois (USA), et a déjà contribué à des études sur l'histoire et la théologie monastiques (NdlR).

<sup>2</sup> « Coupée, elle refléurit » (N.d.T.).

<sup>3</sup> Cf. H.G. Evelyn WHITE, *The Monasteries of the Wâdi'n Natrân*, New York, Metropolitan Museum 1932 ; Robert TAFT, « A pilgrimage to the Origins of Religious Life : The Fathers of the Desert Today », *American Benedictine Review* 36 (1985), p. 113-142.

Il est vrai, en effet, que la vie monastique chrétienne n'a pas cessé d'être pratiquée dans l'Église depuis qu'elle y a commencé au troisième siècle, y compris dans les circonstances les plus difficiles, et qu'elle a continué d'apparaître sous une incessante variété de formes. Il est également vrai, que certaines communautés monastiques ont eu une durée de vie étendue sur plusieurs siècles, et que quelques-unes d'entre elles subsistent encore aujourd'hui. Si nous regardons les choses de plus près cependant, nous découvrons que cette longévité extraordinaire de communautés monastiques est l'exception plus que la règle. À côté de la minorité de monastères actuellement existant et ayant eu, effectivement, une longue histoire, notamment s'il s'agit d'une histoire ininterrompue, beaucoup plus nombreuses sont les communautés qui n'ont émergé qu'aux dix-neuvième et vingtième siècles, et certaines très récemment. Et plus grand encore est le nombre de monastères – des milliers –, sur plusieurs continents, qui ont un jour fleuri mais n'existent plus aujourd'hui.

### Les pays germaniques

En 1911, le père Pirmin Lindner de l'abbaye Saint Pierre à Salzburg, a publié dans *Studien und Mitteilungen* une liste des abbayes bénédictines qui ont existé dans les régions germanophones d'Allemagne, d'Autriche, et de Suisse, depuis le septième siècle jusqu'au vingtième siècle. Dans les années qui ont suivi, d'autres universitaires ont publié, dans la même revue, des listes similaires pour les abbayes de moniales, les abbayes cisterciennes de moines et les abbayes cisterciennes de moniales, dans les mêmes régions<sup>4</sup>. Ces listes, qui ont constitué la première étape vers une compilation d'un *monasticon* allemand, ont été publiées ensemble dans un volume spécial en 1917, et réimprimées cinquante ans plus tard, en 1967<sup>5</sup>. Bien qu'il nécessiterait quelques interprétations et mises à jour, cet inventaire fournit une base raisonnablement précise pour examiner le

<sup>4</sup> Pirmin LINDNER, « Verzeichnis der deutschen Benedikter-Abteien vom 7.-20 Jahrhundert », in *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerorden und seiner Zweige*, [SM] 32 (1911), p. 1-50 ; M. Regintrudis von REICHLIN-MELDEGG et Dr. Franz J. BENDEL, « Verzeichnis der deutschen Benedikterinnenklöster », SM 35 (1914), p. 1-45 ; Marian GLONING, « Verzeichnis des deutschen Zisterzienser-Abteien und Priorate », SM 36 (1915), p. 1-42 ; Blasius HUEMER, « Verzeichnis der deutschen Zisterzienserinnenklöster », SM 37 (1916), p. 1-47.

<sup>5</sup> *Germania monastica : Klostersverzeichnis der deutschen Benediktiner und Zisterzienser* (Salzburg : Stift St. Peter 1917) ; unveränderter Nachdruck (Ottobeuren : Bayerische Benediktiner-Akademie 1967). Le *monasticon* allemand que ces études ont préparé, est à présent édité par l'Académie Bénédictine Bavaoise sous le titre *Germania Benedictina*. Jusqu'à aujourd'hui [date de rédaction de l'article. N.d.T.] neuf volumes sont parus ; ils sont publiés par EOS Verlag à l'Abbaye Saint-Otilien.

phénomène de la survie des communautés monastiques dans une région géographiquement et linguistiquement délimitée.

L'inventaire recense 330 monastères de moines bénédictins, 352 de moniales bénédictines, 203 de moines cisterciens et 305 de moniales cisterciennes ; au total il y a eu 1190 communautés monastiques dans les régions germanophones au cours de ces quatorze siècles. En 1917, 125 monastères seulement étaient encore en vie, et ce chiffre a peu varié au cours de ces quatre-vingt dernières années. En outre, la majorité de ces 125 monastères ont été fondés seulement au dix-neuvième ou au début du vingtième siècle, ou bien ont été rétablis durant cette période après une interruption, parfois longue, dans le cours de leur histoire et ayant effectivement brisé la continuité avec la communauté précédente. Ainsi parmi les 330 maisons de moines noirs de cette liste, quelques 45 sont décrites comme toujours existantes, mais parmi elles je n'en ai compté que quinze qui remontent effectivement au dix-septième siècle ou plus tôt encore : dix en Autriche, quatre en Suisse, et une en Italie<sup>6</sup>. Cette liste serait encore plus réduite si l'on tenait compte du fait que les maisons autrichiennes ont été fermées pendant quelques années, entre 1939 et 1945, par le régime nazi.

Ces inventaires des monastères germanophones décomptent aussi bien les maisons bénédictines que cisterciennes, de moines et de moniales. Mais ils n'incluent en aucun cas la totalité exhaustive des établissements monastiques. Tout d'abord, hormis les maisons masculines cisterciennes, ils ne recensent que les monastères de rang abbatial, et pour cette raison ne recensent ni les prieurés, ni les celles, ermitages, et autres dépendances, que l'on pouvait trouver partout dans l'Europe médiévale et qui ont été, au moins pendant certaines périodes, plus nombreux que les abbayes. De cela, je parlerai plus en détail un peu plus loin. En plus de cette omission, les inventaires n'incluent pas non plus les maisons de divers ordres monastiques qui ont surgi entre le onzième et le quatorzième siècle, la plupart d'entre eux suivant la Règle de saint Benoît : les Camaldules, les Vallombrosiens, les Chartreux, les Ordres de Tiron, Fontevault, et Grandmont, les Célestins, les Silvestrins, les Olivétains, les Brigittins, et en Angleterre, les Gilbertins. Il y avait aussi les ordres militaires, en particulier les Templiers et les Hospitaliers, ainsi que les chanoines réguliers, qui menaient une vie quasi-monastique en particulier les Victorins, les Augustiniens et les Norbertins.

---

<sup>6</sup> Celles-ci sont : Admont, Altenberg, Göttweig, Kremsmünster, Lambach, Melk, Michaelbeuern, Salzburg, Seitenstetten, et Vienne en Autriche ; Disentis, Einsiedeln, Engelberg, et Mariastein en Suisse, et Muri, actuellement à Gries en Italie.

## Monastères d'autres régions

Si nous élargissons ensuite notre horizon géographique vers d'autres régions, nous trouvons le même phénomène d'une incroyable expansion monastique à travers toute l'Europe. Dans leur ouvrage plus spécialement centré sur l'Angleterre et le Pays de Galles, dom David Knowles et Neville Hadcock ont dressé un inventaire remarquablement détaillé de toutes les maisons religieuses (en incluant les frères) entre la conquête des Normands de 1066 et la dissolution des monastères de 1540, en joignant des tables montrant le nombre de maisons et le nombre estimé de religieux de différentes catégories, à différentes époques<sup>7</sup>. Leurs totaux indiquent que le nombre global de maisons religieuses a atteint 1000 au début du quatorzième siècle, parmi lesquelles la moitié était constituée d'établissements monastiques *stricto sensu*, sans compter les chanoines et chanoinesses. Parmi ces quelques 500 monastères, presque 400 existaient encore lors de la suppression deux siècles plus tard. Ces chiffres ne prennent pas en compte les nombreuses maisons d'Irlande et d'Écosse. Dans les Îles Britanniques, tous les monastères furent supprimés par l'autorité royale entre 1536 et 1540, et nul n'a été autorisé à vivre la vie monastique durant les trois siècles suivants<sup>8</sup>. En conséquence, pas une seule de ces communautés monastiques n'existe encore aujourd'hui, bien que, dans certains cas isolés tels Buckfast ou Quarr, une communauté moderne se soit installée depuis sur un site ancien.

Si nous regardons vers d'autres aires géographiques, nous trouvons une situation similaire : il y a eu de nombreux monastères de toutes sortes, de nouveaux étant constamment fondés alors que d'autres disparaissaient, et parmi les milliers qui ont fleuri un jour, bien peu subsistent aujourd'hui. On retrouve ce même phénomène en Italie, en France, en Espagne, au Portugal, aux Pays-Bas et en Scandinavie, ainsi que dans les régions slaves. On estime qu'à son apogée l'ordre de Cluny comptait à lui seul quelques 1200 monastères, avec des degrés d'affiliation divers. Des centaines d'autres maisons de moines noirs étaient regroupées au sein d'ordres similaires, comme ceux de Cava et Montevergine en Italie, Dijon et Fleury en France, et Hirsau et Gorze en Allemagne. Les cisterciens comptèrent plus de 500 monastères durant leur premier siècle d'existence, et jusqu'à 700

<sup>7</sup> David KNOWLES et R. Neville HADCOCK, *Medieval Religious Houses : England and Wales*, Londres, Longmans, 1953.

<sup>8</sup> Après que la reine Marie eut accédé au trône en 1553, elle rétablit un monastère, celui de Westminster, sous l'abbé Jean Feckenham en 1556, mais il fut supprimé en 1559 après l'accession d'Elisabeth. Cf. David LUNN, *The English Benedictines, 1540-1688 : From Reformation to Revolution*, London, Burns & Oates, 1980, p. 2-6.

durant le second. La très grande majorité d'entre eux n'existe plus. La plupart de ceux qui ont survécu à la peste noire, au système de la Commende et à la Réforme, furent finalement supprimés en raison de la mentalité rationaliste qui s'est propagée avec les Lumières, la Révolution Française et ses suites. Je n'ai parlé que de l'Église d'Occident et des formes bénédictines de vie monastique, mais il serait surprenant que le résultat global soit notablement différent pour le monde byzantin et dans les autres Églises orientales, où la vie monastique était très populaire dans la société antique et médiévale.

Nous pouvons, je pense, conclure que si les monastères témoignent d'une relative longévité et si certains d'entre eux montrent des exemples de survie étonnants, ils sont soumis aux mêmes phénomènes de changement et de déclin qui affectent les autres institutions humaines, et on ne peut présumer les voir durer éternellement. La grande majorité de ceux qui ont existé au cours de l'histoire ont disparu après des durées de vie variables, certaines remarquablement longues, mais d'autres relativement brèves. Quelques exemples choisis pourront illustrer ce fait.

### **Les Monastères de saint Benoît**

Nous sommes enclins à songer au Mont Cassin comme exemple éminent de longévité, et je l'ai déjà évoqué comme tel. Regardons cependant de plus près. Nous ne savons pas quand saint Benoît y est arrivé, mais la date traditionnelle de 529 doit être à peu près correcte. Aussi lorsqu'il mourut vers 550 ou peu après, le monastère dont il avait prédit la destruction imminente avait à peine vingt ans. Les envahisseurs Lombards n'ont pas pu arriver longtemps après 580, et peut-être un peu avant. Cela signifie que le Mont Cassin n'a guère duré que 50 ans environ, moins que ce que la plupart de nos communautés ont déjà vécu. Il est vrai que la communauté a survécu, si l'on en croit saint Grégoire. Et une tradition rapportée deux siècles plus tard par Paul Diacre indique qu'elle avait fui à Rome. Mais nous ne savons rien, par la suite, de ces moines survivants : aucune tentative n'a été faite pour retourner au Mont Cassin, et il n'y a aucune mention d'une observance de la Règle de saint Benoît au sein des monastères romains pendant plusieurs siècles.

Le Mont Cassin resta abandonné pendant 140 ans, jusqu'à ce que Petronax de Brescia y arrive en 717, et trouvant quelques ermites vivant dans la montagne, instaure à nouveau la vie cénobitique. Cette communauté dura un peu plus de 150 ans avant que les Sarrasins en 883 ne tuent l'abbé et certains autres moines, et ne détruisent le monastère. Les moines survivants trouvèrent d'abord refuge à Teano,

d'où ils furent chassés par un incendie qui détruisit ce que l'on disait être la copie autographe de la Règle, puis à Capoue. Cette fois la communauté survécut, mais dut rester en exil pendant 67 ans, avant de pouvoir retourner au Mont Cassin en 950. La destruction suivante ne fut pas l'œuvre d'envahisseurs, mais d'une catastrophe naturelle, lorsque le monastère fut anéanti par un tremblement de terre en 1349. Après cela, la communauté connut un long cours de presque 600 ans, avant la destruction totale suivante, par les bombardements des Alliés, durant la Deuxième Guerre Mondiale. De nouveau, la communauté survécut<sup>9</sup>.

L'autre fondation de saint Benoît, à Subiaco, a connu elle aussi une suite d'aventures. Alors qu'on lui prête souvent une existence continue, le fait est loin d'être certain. Elle existait apparemment encore du temps de saint Grégoire, quelques quatre-vingt-dix ans après sa fondation<sup>10</sup>. Mais ensuite, elle disparaît complètement des traces de l'histoire durant plus de deux siècles. Il n'y a aucune preuve certaine de destruction par les Lombards, lot de la plupart des monastères italiens de l'époque, mais elle n'est jamais mentionnée durant les septième et huitième siècles, et peut avoir tout bonnement cessé d'exister. Elle est par la suite mentionnée (dans le *Liber Pontificalis*) vers 850. Elle fut pillée par les Sarrasins, mais les moines en réchappèrent et purent apparemment continuer à vivre sur place. À partir du dixième siècle, elle devint une abbaye puissante et influente, fort différente du groupe de communautés petites et simples que saint Benoît avait fondées. Son monastère de Saint-Clément, bâti sur les ruines de la villa de Néron, n'était plus occupé, non plus que dix des douze monastères d'origine. L'unique communauté vivait alors dans ce qui avait été le monastère Saint-Sylvestre, mais que l'on avait rebaptisé en l'honneur de saint Benoît et sainte Scholastique<sup>11</sup>.

Ce n'est qu'à la fin du onzième siècle que quelques-uns des moines du *coenobium* commencèrent à vivre au *Sacro Speco*, qui ne faisait pas partie des douze monastères originels. Vers 1200 le *Speco*

<sup>9</sup> Pour l'histoire du Mont Cassin, voir Gregorio PENCO, *Storia del monachesimo in Italia dalle origini alla fine del Medio Evo*, Rome, Edizioni Paoline, 1961, p. 136-147 ; et *Storia del monachesimo in Italia nell'epoca moderna*, Rome, Edizioni Paoline, 1968, p. 223-229 ; Tommaso LECCISOTTI, *Montecassino*, Badia di Montecassino, 1963.

<sup>10</sup> Grégoire dit dans l'introduction au second livre des *Dialogues* qu'Honoratus était abbé de Subiaco au moment où il écrivait. Cela suppose bien entendu que les *Dialogues* soient l'œuvre authentique de Grégoire, un sujet qui fait encore l'objet de discussions.

<sup>11</sup> Sur Subiaco, voir Paolo Carosi, « Subiaco », in *Dizionario degli Istituti di Perfezione*, IX, p. 538-541 ; *Il primo monastero benedettino*, Studia Anselmiana 39 (Rome, Sant'Anselmo, 1956).

fut constitué en prieuré ; de 1700 à 1853 il fut une abbaye indépendante, sous le patronage de saint Benoît ; puis il redevint dépendance de Sainte-Scholastique. Au dix-neuvième siècle, Subiaco fut à un cheveu de disparaître. Bien qu'elle eût échappé à la suppression par les autorités séculières, la communauté avait sombré dans un triste état dans les années 1840. Pie IX qui était désireux de redonner vie à la Congrégation du Mont Cassin prit un intérêt personnel à ses affaires, mais finit par conclure que le cas de Subiaco était sans espoir. Vers 1849 il était décidé à supprimer le monastère et transformer les bâtiments en séminaire diocésain. Cependant, à la dernière minute, il fut persuadé par ses conseillers de le confier à l'abbé Pietro Casaretto, le leader d'un petit groupe de moines réformateurs, et le Pape s'opposa à la décision du Chapitre Général Cassinien et le désigna comme abbé. Lorsque Casaretto arriva pour reprendre les lieux en juillet 1850, il n'y trouva que quatre moines, fort peu cordiaux pour accueillir le promoteur d'une stricte observance. Ils ne persévérèrent pas longtemps, mais l'abbé ramena ses anciens moines de Gênes et put ainsi sauver Subiaco de l'extinction<sup>12</sup>.

### Autres exemples

Il est possible de continuer à illustrer les vicissitudes propres à une communauté monastique avec le monastère considéré comme le plus ancien en Gaule, celui de Ligugé, à huit kilomètres au sud de Poitiers, fondé par saint Martin de Tours vers 361. Martin y vécut sous l'influence de saint Hilaire et attira des disciples. Quand il devint évêque de Tours, dix ans plus tard, il semble qu'une communauté resta sur place, qui adopta par la suite la Règle de saint Benoît, au cours du septième ou du huitième siècle. Mais les lieux furent détruits par les invasions arabes en 733 et paraissent avoir cessé de vivre durant les trois siècles suivants. Ils furent restaurés en 1003 par une dévote patronnesse, mais seulement comme prieuré, sous la dépendance de l'abbaye de Maillezais, pendant trois cent cinquante ans. Il fut à nouveau détruit en 1359, pendant la guerre de Cent Ans. Restauré cette fois en moins d'un siècle, il fut donné, après quelques décennies de vie monastique supplémentaires, à un abbé commendataire qui évinça les moines et les remplaça par quatre chanoines. Aux chanoines succédèrent des Jésuites, qui occupèrent la place jusqu'en 1763. À la Révolution Française, la propriété fut vendue. En 1853 elle fut achetée par l'évêque, qui demanda à dom Guéranger

---

<sup>12</sup> Cf. German MARTINEZ, « La restauración monástica en Liguria : il Genovesato », in *Studia Monastica* 14 (1972), 375-403.

d'envoyer des moines, et elle est ainsi redevenue monastère bénédictin depuis lors jusqu'à aujourd'hui<sup>13</sup>.

Dans cet exemple, il n'est pas question de la continuité d'une communauté, mais simplement de l'occupation d'un lieu par des communautés successives, toutes n'étant pas monastiques. L'autre monastère de saint Martin, Marmoutier, qu'il a fondé près de Tours après sa nomination comme évêque, vers 370, a connu le même genre d'histoire mouvementée. Selon Sulpice Sévère, le biographe de Martin, il fut, à l'origine, une sorte de lauré, ou communauté d'ermites qui vivaient une vie presque commune. Après cela, il n'en est plus fait mention jusqu'à l'époque carolingienne, quand il était devenu un monastère bénédictin florissant. Mais il fut détruit en 853 par les Normands, qui tuèrent plus d'une centaine des moines. Les lieux furent ensuite occupés par des chanoines, avec un séculier comme abbé. Plus d'un siècle plus tard, en 982, ils furent repris par l'abbé saint Mayeul de Cluny, qui envoya un groupe de moines qui aidèrent à l'essor de ce qui devint un important monastère clunisien. Au douzième siècle, il possédait à lui seul quelques 200 dépendances. Mais arrivèrent des temps contraires à la fin du Moyen Âge et il fut mis à sac par les Protestants en 1562. Lorsqu'au dix-septième siècle Richelieu en devint abbé commendataire, il s'arrangea pour que la communauté intègre la récente Congrégation des Mauristes en 1629, si bien qu'elle connut encore 150 ans de vie monastique fervente, avant que le monastère ne soit supprimé à la Révolution. Il n'a pas encore été restauré<sup>14</sup>.

Ce sont là quelques-uns des – à la lettre – milliers d'exemples possibles des hauts et des bas de communautés monastiques. L'histoire nous permet d'identifier une vitalité certaine des institutions monastiques, mais en même temps, elle nous avertit de ne pas escompter un cours tranquille et sans fin. Cela devrait susciter notre reconnaissance puisque bon nombre de nos monastères ont déjà traversé un siècle d'existence, sans connaître les désastres hauts en couleurs expérimentés par nos anciens. On pourrait faire remarquer que, dans le passé, les monastères disparaissaient en raison de violences (pillage, invasion, acte de guerre), ou bien en raison de la suppression par les autorités séculières, généralement motivées par l'appât

<sup>13</sup> Sur Ligugé, voir Pierre de MONSABERT, *Le monastère de Ligugé. Étude historique*, Ligugé, Abbaye St-Martin, 1929 ; Jean COQUET, *L'abbaye de Saint-Martin de Ligugé*, Ligugé, Abbaye St-Martin, 1960.

<sup>14</sup> Sur Marmoutier, voir Edmond MARTÈNE, *Histoire de Marmoutier*, 2 volumes., éd. U. Chevalier, Tours, 1874-1875 ; J. RABORY, *Histoire de Marmoutier*, Paris, Savaète, 1910.

du gain. Si nous avons jusqu'à présent échappé à des conditions similaires, un rapide examen de l'époque récente nous convaincra que plus les choses changent, plus elles demeurent les mêmes.

Toute la Congrégation brésilienne a été quasiment réduite à néant par les lois anticléricales de la fin du dix-neuvième siècle. Les moines français furent contraints à l'exil en 1880, et à nouveau en 1902, par des gouvernements hostiles. Des religieux et des prêtres furent exécutés et des monastères brûlés au Mexique dans les années 1920. En 1936, durant la Guerre Civile Espagnole, toute la communauté d'El Pueyo a été enlevée et fusillée alors que le monastère était pillé. Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, la plupart des monastères dans les régions d'Europe occupées par les Nazis furent fermés, et les moines dispersés. Les moines et moniales de Corée et du Vietnam endurent de terribles souffrances et la destruction de leurs monastères, au cours des guerres qui ravagèrent leurs pays durant la seconde moitié du vingtième siècle. Durant la Guerre froide, un sort similaire s'abattit sur les monastères derrière le rideau de fer : les moines furent emprisonnés, la Congrégation Slave disparut peu ou prou, et la Congrégation Hongroise souffrit sévèrement. Récemment, les horreurs des Balkans, du Rwanda et du Congo, ont égalé, ou même surpassé, tout ce qui a pu être perpétré par les Lombards, les Normands ou les Sarrasins.

Mais les monastères ne disparaissent pas seulement en raison de la violence et de l'injustice. Une contribution majeure au déclin des monastères au Moyen Âge, a été la peste noire. Au prieuré de Luffield, en Angleterre, la petite communauté fut entièrement balayée, et ce scénario se reproduisit dans de nombreux monastères en Europe<sup>15</sup>. À Malling, il y avait 29 moniales en 1324 ; en 1349, après que l'épidémie eut emporté deux abbesses successives et la plus grande partie de la communauté, il ne restait plus que quatre moniales et quatre novices. (Le site fut réoccupé en 1919 par des moniales anglicanes qui constituaient le pendant féminin du groupe de Caldey)<sup>16</sup>. Au total, les estimations de Knowles et Hadcock montrent une diminution de 50% par rapport au nombre de religieuses vers 1300<sup>17</sup>. Les rangs des moines avaient déjà été dégarnis au treizième siècle, les vocations qui avaient précédemment afflué se pressant à présent vers les nouveaux Ordres mendiants.

<sup>15</sup> Cf. Roy MIDMER, *English Medieval Monasteries (1066-1540) : A Summary*, Athens, GA, U Georgia, 1979, p. 210-211.

<sup>16</sup> MIDMER, p. 211-212.

<sup>17</sup> KNOWLES et HADCOCK (cf. note 5) : voir les tables p. 359-360.

Il y a eu aussi des raisons internes à l'extinction de communautés. Parfois, des moines ne voulant tout simplement plus continuer cette vie, en particulier s'ils étaient menacés de réforme, décidaient de transformer la communauté en un groupe de chanoines séculiers. Quelquefois, ils adoptaient les vues de la culture dominante et renonçaient à l'idéal monastique. Des communautés entières furent gagnées aux idées de la Réforme au seizième siècle, et se transformèrent en églises ou écoles luthériennes. Ainsi, l'abbaye de Bursfeld, qui sous Johann Dederoth était devenue la tête d'une congrégation d'une impressionnante vitalité et le principal centre de réforme au nord de l'Allemagne au quinzième siècle, devint luthérienne en 1542<sup>18</sup>.

Quelque chose de similaire se produisit à Kastl, qui avait été un fer de lance de la réforme en Bavière à cette même époque. En 1563, les six moines restants redevinrent laïcs, et l'administrateur luthérien supprima l'abbaye<sup>19</sup>. D'une manière semblable, certains Mauristes furent « infectés » par le jansénisme au dix-septième siècle, et par les idées rationalistes des Lumières au dix-huitième. Tant ceux qui vivent déjà à l'intérieur d'un monastère, que ceux de l'extérieur qu'ils voudraient attirer, sont grandement influencés, même inconsciemment, par la culture qui les entoure.

### **Autres types de monastères**

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent concerne des abbayes autonomes, conformes au type de monastère cénobitique présenté dans la Règle de saint Benoît, qui a été prédominant au cours de l'histoire bénédictine. Nous avons tendance à penser en termes de communautés qui sont, juridiquement parlant, *sui juris*. Quelles que soient les variations de taille, d'environ une douzaine de moines ou moniales, à plusieurs centaines, elles sont indépendantes et constituent un seul corps, autonome et assumant sa formation, pourvoyant à tout ce qui est nécessaire pour sa propre vie, sous la direction d'un unique abbé ou abbesse. Le cas de monastères non autonomes, dépendants d'une autorité extérieure nous est certes à tous familier. Nous les concevons, cependant, comme des « produits non-finis », encore dans la phase préparatoire d'un développement qui doit finalement

<sup>18</sup> Walter ZIEGLER, « Bursfeld », in Ulrich FAUST (éd.), *Die Benediktinerklöster in Niedersachsen, Schleswig-Holstein, und Bremen*, St. Ottilien, EOS Verlag, 1979, Germania Benedictina 6, p. 80-100.

<sup>19</sup> Josef HEMMERLE, *Die Benediktinerklöster in Bayern*, Augsburg : Kommissionsverlag, Winfried-Werk 1970, Germania Benedictina 4, p. 125-129.

conduire à une pleine autonomie. La Règle de saint Benoît n'évoque jamais de telles dépendances, puisque son horizon est limité à des communautés pleinement autonomes.

En fait, il n'est pas nécessaire d'étudier l'histoire monastique d'une manière très approfondie pour s'apercevoir que, au cours des siècles, de nombreux moines et moniales ont mené leur vie dans des situations très diverses en regard des seules abbayes autonomes. Au commencement du mouvement monastique, non seulement en Égypte, mais aussi en d'autres lieux sur lesquels nous avons moins d'informations, les gens menaient une vie monastique selon un large éventail de situations, allant de la solitude totale ou quasi totale, via l'association avec quelques autres personnes, jusqu'à des groupes relativement nombreux, lesquels pouvaient à leur tour être organisés selon des modes variés, et des degrés divers de vie communautaire. Il existait en outre une grande liberté pour passer d'un mode de vie à un autre, soit au même endroit, soit en des lieux complètement différents. L'ancienne littérature monastique, à commencer par la *Vita Antonii*, est remplie d'une surprenante variété d'exemples de tels parcours à travers des styles variés d'érémisme, de semi-érémisme et de vie cénobitique.

Peut-être sommes-nous tentés de croire que l'adoption dans l'Église d'Occident de la Règle de saint Benoît, avec son sens romain de l'ordre, mit fin à cette confusion. En fait, même pendant ce que l'on a appelé les siècles bénédictins, et par la suite, un grand nombre de moines vécurent une bonne partie de leur vie dans des conditions autres que celles d'une abbaye autonome. La vie monastique n'est pas un concept univoque, et tout le monde n'est pas appelé à la vivre de la même manière, pas même tous ceux qui font profession selon la Règle de saint Benoît. Les propres mots de saint Benoît sur les ermites, en son chapitre premier, nous rappellent son estime pour la vie solitaire, envisagée comme un but pouvant être poursuivi après une probation et une expérience appropriées au sein d'un *coenobium*. On trouve durant tout le Moyen Âge des preuves abondantes que des moines ont vécu des formes de vie érémitiques ou semi-érémitiques, tout en restant membres de leur communauté et soumis à l'obéissance à leur abbé. Au onzième siècle, le désir pour des formes de vie plus simples devint si intense, qu'il y eut une vague de réactions à l'encontre des grandes abbayes installées, et une prolifération de formes moins organisées de vie monastique fleurit dans de nouveaux Ordres.

Même au sein du grand courant des moines noirs, beaucoup vivaient dans de petites maisons dépendant d'une abbaye. David Knowles décrit celles-ci comme des « satellites des maisons indépendantes,

variant largement en taille et en degré de développement monastique, depuis les petits établissements, lieux de résidence d'un, deux, ou trois moines, jusqu'à de véritables monastères en miniature, mais manquant tous de cette perfection finale de l'autonomie<sup>20</sup> ». Il estime que ces petites maisons qui se développèrent en Angleterre après la conquête Normande étaient au nombre d'environ deux cents à la fin du douzième siècle.

Un développement similaire se produisit sur le continent, où de nombreuses abbayes possédaient de multiples maisons en dépendance, de taille et de caractère très variés. Elles étaient particulièrement nombreuses en France. Dans le système clunisien et dans les empires monastiques, émules de Cluny de taille plus réduite, la plupart des monastères ne jouissaient pas de l'autonomie, mais étaient soumis à l'abbé de la maison mère, bien que cet arrangement fût différent d'un Ordre à l'autre. Mises à part ces associations entre monastères, de nombreuses abbayes possédaient un certain nombre de prieurés dans lesquels un ou quelques moines menaient une vie d'un style très différent de celui mené dans l'abbaye mère à laquelle ils appartenaient.

### **Les origines des petits prieurés**

De multiples raisons expliquent que se soient multipliés de tels prieurés. Certains étaient d'anciennes maisons autrefois autonomes, mais tombées dans des conditions telles qu'elles ne pouvaient plus fonctionner de façon indépendante et étaient devenues dépendantes d'un plus grand monastère. Ainsi Horton Abbey, à Dorset, avait été fondée dès 970. Après sa destruction par les Danois, elle fut fondée à nouveau comme abbaye vers 1050, mais en 1122, l'évêque de Salisbury la réduisit au rang de prieuré dépendant de Sherborne<sup>21</sup>. Même s'il continua d'exister jusqu'à la Dissolution, il ne compta jamais plus de trois ou quatre moines. D'autres maisons étaient fondées par des donateurs, en tant que petits monastères dépendants d'une abbaye. L'intention originelle était alors qu'ils se développent et puissent devenir des abbayes autonomes, mais il arrivait que les circonstances ne permissent pas un tel développement, si bien qu'ils demeuraient prieurés dépendants. Ces types de prieurés étaient proportionnellement assez rares, même si certaines abbayes anglaises, comme Saint-Albans et Durham, en possédaient plusieurs.

---

<sup>20</sup> David KNOWLES, *The Monastic Order in England : A History of its Development from the Times of Saint Dunstan to the Fourth Lateran Council, 943-1216*, Cambridge, 1941, p. 134-136.

<sup>21</sup> MIDMER, (note 15) p. 171.

Beaucoup plus nombreuses étaient les maisons dépendantes délibérément créées par les abbayes médiévales. En général, la raison principale de leur création était d'ordre économique. La subsistance des monastères provenait principalement du revenu d'exploitation des terres qui constituaient leur dotation foncière. Les fondateurs et les bienfaiteurs ultérieurs leur octroyaient des parcelles de terre, des forêts, des moulins ou des églises, ces propriétés étant souvent réparties sur une assez vaste étendue géographique. Après la Conquête Normande, de nombreux monastères en vinrent à posséder des propriétés en Angleterre. La possession de terrains éloignés et la nécessité d'en récolter les revenus, exigeaient que des agents de confiance soient basés sur place, que ce soit pour superviser la production et la commercialisation des cultures, ou pour collecter les loyers des métayers employés pour exploiter les terres. On estimait généralement nécessaire de confier ces responsabilités à des moines, si bien qu'un prieuré était établi là où un ou plusieurs moines résidaient, vivant une vie monastique sous une forme très allégée par rapport aux observances de l'abbaye. De plus, les donateurs spécifiaient souvent que des moines devaient résider sur la propriété afin de prier aux intentions des dits donateurs. Ainsi, les donations et fondations pieuses augmentant, les petits prieurés se multiplièrent.

Les historiens ont généralement émis un jugement sévère sur ces petites maisons, appelées servitudes, obédiences, ou celles, en soulignant qu'elles ne répondaient à aucun mobile religieux, mais devaient leur existence aux seules exigences économiques ; que les moines y étaient seulement préoccupés de tâches séculières ; qu'ils vivaient hors des conditions ordinaires de la vie monastique ; et qu'ainsi elles étaient source de relâchement et de décadence. Philibert Schmitz écrit :

La multiplicité des petits prieurés en certaines régions, particulièrement en France, éteint dans l'âme des moines qui y résident le goût de l'observance monastique. Ils y vivent en effet, souvent deux ou trois seulement, privés des secours et des avantages que leur offrirait la régularité dans un monastère bien organisé : liturgie, vie commune, occupations intellectuelles ne s'y rencontrent presque pas<sup>22</sup>.

David Knowles a exprimé une opinion d'égale sévérité au sujet de ces dépendances en Angleterre :

---

<sup>22</sup> Philibert SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de Saint Benoît*, Maredsous, 1948, vol. 3, p. 6-7.

Si le processus par lequel ces petites maisons vinrent à l'existence fut naturel, leur apparition doit être dénoncée comme un des plus infortunés effets collatéraux de la Conquête de l'Angleterre ; à l'exception de quelques-uns des plus grands prieurés, elles n'étaient au service d'aucun propos religieux et étaient une source de faiblesse pour la maison qui les possédait. Au cours des temps elles devinrent le facteur le plus important de déclin spirituel pour la vie monastique dans le pays<sup>23</sup>.

Ce sont là des opinions qui prévalent largement concernant un phénomène qui a existé sous des formes variées en différents pays, et pour une période de presque un millénaire. Il n'est pas douteux qu'il y a eu des abus, et de tels jugements peuvent bien s'avérer exacts pour ce qui est de certaines situations, voire même dans beaucoup de cas. En la matière, relâchement et abus ont aussi existé dans certaines abbayes en divers temps et lieux. Mais il n'est pas moins évident que certains prieurés au moins ont constitué un cadre propice et bénéfique pour une vie monastique, quoique d'un type différent de la vie organisée des grandes abbayes. Ce fait peut être établi uniquement par des études détaillées sur des monastères particuliers et sur leurs dépendances.

### Quelques exemples particuliers

Une étude remarquable de cette nature a été réalisée par feu dom Jacques Dubois, concernant les dépendances du Mont Saint-Michel. Nous savons grâce au journal qui nous est parvenu d'Eugène Rigaud, archevêque de Rouen au treizième siècle, que lorsque celui-ci en fit la visite au cours de l'année 1250, il y avait quarante moines vivant à l'abbaye, et légèrement plus dans les prieurés dépendant de celle-ci, au nombre d'une vingtaine. Ainsi, au moins la moitié de la communauté occupait-elle les prieurés, et ces maisons ne comptaient pas plus de deux moines en moyenne. Cela ne semble pas avoir été une situation inhabituelle à cette époque. Nous disposons également d'une copie du coutumier, postérieure de huit ans à peine, ainsi que d'autres chartes et documents. À partir de ces sources, Dubois a pu montrer que l'observance était bonne dans ces petites maisons, qui pour beaucoup de moines constituaient le cadre d'une forme de vie authentiquement contemplative<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> KNOWLES (note 20) p. 136.

<sup>24</sup> Jacques DUBOIS, « Les dépendances du Mont Saint-Michel et la vie monastique dans les prieurés », in *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, vol I : *Histoire et vie monastique*, édité par Jean Laporte, Paris, Lethielleux, 1967, p. 619-676 ; « La vie des moines dans les prieurés du Moyen Âge », *Lettre de Ligugé* 133 (1969), p. 10-33.

En France tout au moins, il existait une autre raison expliquant la fondation de ces maisons, qui n'était ni celle d'exploiter le domaine foncier de l'abbaye, ni celle de satisfaire aux exigences de messe et de prière des fondateurs. Certaines d'entre elles étaient établies expressément pour fournir des lieux calmes, où les moines pouvaient mener une vie de paix, de solitude et de prière. Plusieurs prieurés du Mont Saint-Michel étaient situés sur des îles ou en d'autres lieux isolés, qui n'auraient pu servir aucun autre dessein que celui d'établir une atmosphère de « désert » pour mener une forme de vie simple et quasi érémitique.

Les abbayes des moines noirs étaient des lieux de prière et de charité, mais elles constituaient aussi de vastes institutions, bourdonnant d'activité. Les moines remplissaient des devoirs liturgiques astreignants, l'Office bénédictin étant augmenté de messes, de prières supplémentaires et de processions. En outre, ils étaient largement impliqués dans l'économie et les affaires séculières. Il y avait un flux constant de voyageurs et d'hôtes à héberger. Les responsables en charge des différents secteurs devaient administrer leur budget, superviser les employés, veiller à l'approvisionnement, et s'acquitter de diverses tâches au nombre desquelles figurait le soin apporté aux pauvres et aux malades. Un certain nombre de moines a dû aspirer à plus de paix, de silence et de loisir qu'ils ne pouvaient en bénéficier dans leur abbaye.

C'est la raison pour laquelle certaines maisons furent fondées. Les moines y trouvaient un rythme plus calme et notablement plus lent. La liturgie prenait naturellement des formes plus simples. Les charges de l'administration et de l'hospitalité étaient très allégées. Dans certains cas un moine était seul et pouvait s'adonner avec bonheur, s'il avait une disposition pour cela, à la vie érémitique. C'était là une manière différente de vivre la vie monastique, mais pas nécessairement infidèle à la Règle. Les moines conservaient leur stabilité attachée à la maison-mère et poursuivaient les mêmes valeurs que les moines qui y résidaient. Ils y retournaient probablement lorsqu'ils étaient âgés ou malades, et il devait y avoir, dans une certaine mesure, des échanges de personnel. La communauté pouvait ainsi proposer des lieux répondant aux aspirations des moines à différentes formes possibles de vie dans le cadre monastique, tant pour les « Marthe » que pour les « Marie » de la communauté.

En fonction des personnes, de telles situations pouvaient immanquablement ouvrir la porte ou bien à des exemples édifiants de prière et de sainteté, ou bien à des abus voire même à des scandales. Nul ne doute que l'on a pu trouver l'un et l'autre cas de figure. Dans son excellente étude sur l'abbaye de la Trinité de Vendôme, aux onzième

et douzième siècles, un monastère qui avait un réseau similaire de dépendances, Penelope Johnson souligne les avantages et les inconvénients de ces petites maisons. Les avantages étaient essentiellement économiques :

Le succès économique du système des prieurés aux onzième et douzième siècles, prouve que ses avantages contrebalançaient tous ses inconvénients. [...] En outre ce système forgeait des liens solides avec le voisinage laïque qui avait tendance à développer une loyauté régionale vis-à-vis des moines et du prieuré des environs<sup>25</sup>.

D'un autre côté, un certain nombre de problèmes accompagnait ce processus de croissance :

Les celles isolées pouvaient commencer à agir indépendamment de l'abbaye mère ; le moine en charge pouvait y tomber malade, loin de tout secours ; la vie dans une petite obédience isolée pouvait être marginale à certaines saisons, si elle ne reposait que sur un seul type de culture ; l'obédience pouvait être menacée ou saisie par des voisins hostiles ; un petit groupe de moines, éloignés de l'abbaye mère pouvait tomber dans diverses erreurs<sup>26</sup>.

L'impact sur les moines est plus difficile à évaluer :

L'augmentation de leur nombre n'indique rien quant à la santé spirituelle des obédienciers éparpillés en petits groupes dans le centre ouest de la France. La distance par rapport à la vie monastique régulière de Vendôme a pu affecter négativement les moines qui tenaient les obédiences et prieurés ; d'un autre côté, dans le calme et la réclusion d'une obédience, des individus pouvaient croître spirituellement conformément à la tradition érémitique<sup>27</sup>.

En l'absence de preuves certaines émanant de documents existants sur ces monastères, elle conclut :

Une évaluation de l'impact sur la vie spirituelle du système des prieurés de la Trinité est dès lors délicate, mais on peut remarquer que la richesse issue de l'exploitation des prieurés et l'inévitable implication séculière des obédienciers étaient défavorables à l'idéal monastique de pauvreté et de solitude<sup>28</sup>.

Le réseau médiéval de dépendances fut loin d'être un succès univoque, mais il ne fut pas non plus un complet désastre. Ces réseaux

<sup>25</sup> Penelope D. JOHNSON, *Prayer, Patronage, and Power : The Abbey of La Trinité, Vendôme, 1032-1147*, New York, NYU, 1981, p. 55.

<sup>26</sup> JOHNSON, p. 53.

<sup>27</sup> JOHNSON, p. 55-56.

<sup>28</sup> JOHNSON, p. 56.

de prieurés ont assumé des fonctions importantes entre le dixième et le douzième siècle. Au treizième siècle, le système commença à entrer dans une période de déclin. Dans un contexte de mutation économique, la fonction économique des prieurés n'était plus aussi importante qu'elle l'avait été. Ainsi les frères<sup>29</sup>, qui se multiplièrent très rapidement à partir de 1200, reprirent de nombreuses églises qui avaient été la propriété et sous la supervision de moines, même si ces derniers n'en assuraient pas directement la charge pastorale. Au quatorzième siècle, d'autres prieurés disparurent en raison du rapide déclin de la population monastique. En Angleterre, en Scandinavie et dans d'autres régions où la vie catholique disparut à la Réforme, ils cessèrent totalement d'exister. Néanmoins, dans les régions catholiques comme la France et l'Italie un nombre considérable d'entre eux subsistèrent jusqu'à la Révolution Française et aux suppressions définitives qui s'ensuivirent.

Les Mauristes incorporèrent certains de ces prieurés dans leur congrégation, au nombre desquels le prieuré de Solesmes, restauré plus tard par dom Prosper Guéranger. Les prieurés ont été en général balayés en même temps que les abbayes durant la vague de sécularisation du dix-neuvième siècle, et le plus souvent ne furent pas restaurés lorsque certaines abbayes commencèrent à revivre et d'autres, nouvelles, à être fondées. Les vestiges de ce système sont plus particulièrement visibles aujourd'hui parmi les Ordres monastiques de moindre envergure, tels que les Silvestrins, les Vallombrosiens, ou les Olivétains, qui ont encore de nombreuses petites maisons tenues seulement par quelques moines. Étant donné que ces Ordres n'ont jamais été complètement supprimés, leurs usages se trouvent en continuité avec le système médiéval.

### **La scène contemporaine**

Mon intention n'est pas de proposer la restauration du système médiéval des prieurés, mais simplement de suggérer que nous pouvons peut-être en apprendre quelque chose que nous pourrions appliquer à notre situation contemporaine : à savoir qu'il y a plus d'une façon de vivre l'idéal monastique. Depuis la restauration du dix-neuvième siècle, la plupart des congrégations bénédictines se sont concentrées sur l'établissement d'abbayes autonomes possédant une structure institutionnelle substantielle, une manière de vivre organisée et une communauté relativement nombreuse.

---

<sup>29</sup> Ordres mendiants, Dominicains et Franciscains pour l'essentiel. (N.d.T.)

Dans la Congrégation Américaine du Mont Cassin, si les débuts ont été humbles, la croissance a été rapide, et nos communautés sont devenues extrêmement importantes. Aussi bien, jusqu'en 1990, nous comptions plus de moines que chacune des congrégations de la Confédération bénédictine. L'accent mis sur les écoles et le travail pastoral a contribué à un développement selon des lignes institutionnelles qui ont nécessité l'établissement, la consolidation et le maintien de structures substantielles au plan physique et organisationnel, requérant un investissement humain et financier. À présent certains d'entre nous se demandent s'il sera possible de conserver tout cela à flot. Est-ce que nos monastères seront capables de survivre ? Y a-t-il quelque chose que l'histoire puisse nous apprendre pour affronter ces questions ?

Peut-être le lecteur aura-t-il été conscient, comme je l'ai été, de l'ambiguïté latente dans tout ce que j'ai dit de la survie des monastères. C'est ce point : lorsque nous parlons de monastères, parlons-nous d'institutions, ou parlons-nous de personnes mues par l'idéal de vie monastique ? En posant cette question, je ne souhaite pas instaurer une dichotomie artificielle, ni dénigrer ce qui peut être caractérisé comme institutionnel, ou prétendre qu'une communauté puisse survivre sans aucun dispositif institutionnel. Mais lorsque nous regardons l'histoire, nous constatons que parfois la communauté a continué d'exister et de vivre une vie monastique, même quand l'institution était physiquement détruite. Cela s'est produit après la destruction du Mont Cassin en 883, quand les survivants ont continué à vivre et prier ensemble dans d'autres lieux durant 67 ans, avant de pouvoir retourner au Mont Cassin. La vie monastique a survécu à la mort de cette institution particulière – si pour notre propos nous employons ce terme pour nous référer à des structures physiques – et a inventé d'autres expressions institutionnelles, dans d'autres lieux, pour les besoins de la situation d'exil.

Dans la même optique, il y a eu également de nombreux cas où la vie monastique a cessé – au moins sous une forme cénobitique organisée – alors que l'institution a perduré, bien que comme institution d'un genre différent. L'Europe fourmille de sites soi-disant monastiques, qui ne sont plus monastiques. Certains d'entre eux sont à l'état de ruines, abandonnées après que des moines ou des moniales y ont vécu et prié, comme Cluny<sup>30</sup> et Saint-Vincent du Volturmo<sup>31</sup>

---

<sup>30</sup> Kenneth CONANT, *Cluny : les églises et la maison du chef de l'ordre*, Boston, Medieval Academy of America, 1968.

<sup>31</sup> Richard HODGES, *Light in the Dark Ages : The Rise and Fall of San Vincenzo al Volturmo*, Ithaca, Cornell U, 1997.

que l'École Britannique d'Archéologie est lentement en train de mettre au jour. D'autres bâtiments monastiques sont encore intacts mais servent à de tout autres usages, comme Canterbury qui est à présent une cathédrale anglicane ; Saint-Blasien, aujourd'hui une école ; et Clairvaux, une prison. D'autres encore, comme Lérins, le Bec ou Novalosa, ont vu récemment la vie monastique réinstaurée, après une longue période d'absence.

Quelquefois aussi, dans les périodes de déclin, la vie monastique n'a survécu dans certains monastères que sous une forme décadente et peu édifiante, au point que l'on pourrait se demander s'il n'aurait pas plu au Seigneur qu'elle eût complètement disparu. Cependant, même ce genre de survie minimale a pu devenir finalement le lit d'une résurgence de vie nouvelle. Lorsque Rancé arriva à la Trappe en 1663 pour prendre possession du monastère dont il était abbé commendataire depuis l'âge de 12 ans, nul ne pouvait supposer que cet ecclésiastique mondain et la poignée de moines dépravés et hostiles à toute réforme qu'il trouva oisifs au milieu de bâtiments à demi ruinés, pourraient être à l'origine d'un mouvement qui allait changer le visage de l'Ordre Cistercien.

Quand nous parlons de la viabilité des monastères, nous songeons à la poursuite effective de la vie monastique et de la vie des individus et des communautés qui la pratiquent. Au final, c'est ce qui est en jeu pour nous aujourd'hui. Nous ne pouvons pas raisonnablement penser que nous réussirons beaucoup mieux que nos prédécesseurs à négocier les rythmes de croissance et de déclin qui marquent toutes les entreprises humaines au long de l'histoire. Il se pourrait que nous soyons obligés de renoncer aux aspects extérieurs de notre vie, aux institutions que nous avons mises sur pied et aux entreprises que nous avons initiées ou développées. Peut-être ont-elles accompli leur tâche. Nous ne pouvons pas être certains que la volonté divine soit que nos monastères continuent d'exister dans les siècles à venir. Dieu donne, et il enlève, et nous pouvons seulement accepter sa volonté et bénir son Nom. Nous devrions être profondément reconnaissants pour notre vocation, pour nos communautés, et l'opportunité qu'elles nous ont donnée de vivre la vie monastique, autant que pour tout le bien que le Seigneur a pu faire à travers elles en faveur d'autres personnes. Mais nous devrions regarder l'avenir sans anxiété, acceptant que les voies du Seigneur ne soient pas les nôtres, et ses intentions souvent nimbées de mystère.

Toujours et encore à travers l'histoire, d'anciennes grandes institutions monastiques ont péri, que ce soit pour des raisons internes ou externes. Mais certains hommes et femmes ont à chaque époque

continué de se sentir appelés à mener une vie monastique. Nous croyons que cela vient de Dieu. Il continuera à adresser son appel à ceux qu'il choisit, et ils trouveront des manières de le suivre. Si certains monastères ne peuvent survivre sous leur forme actuelle, cela ne signifie pas que la vie monastique doit cesser. Au long de l'histoire, des crises similaires se sont produites, et souvent, la vie monastique s'est poursuivie, peut-être pas de la même manière ou dans le même lieu, mais elle s'est néanmoins poursuivie. Elle a pris des formes diverses, et ne saurait se réduire à celle qu'elle a prise chez nous au cours des dix-neuvième et vingtième siècles.

Nous devons peut-être faire preuve de plus de souplesse pour ce qui est des formes de vie monastique que nous considérons comme valables. Certaines communautés ne pourront peut-être pas continuer à être des monastères autonomes, mais il n'y a nulle raison de croire que le reste de leurs moines, et ceux qui pourraient désirer se joindre à eux, ne pourront pas continuer à mener une vie monastique, que ce soit dans les mêmes lieux, si cela est possible, ou ailleurs. Il se peut que nous ayons à faire preuve d'inventivité canonique pour accomplir cette tâche d'une manière acceptable. Nous aurons peut-être à envisager une stabilité assouplie adaptée à de petits groupes de moines liés à de grands monastères, ce dont l'histoire bénédictine offre de nombreux précédents.

Nous aurons sans doute à faire preuve de plus de tolérance à l'égard de frères qui se sentent appelés à vivre une vie monastique en contexte érémitique ou semi-érémitique, ce qui n'a pas jusqu'à présent trouvé place dans notre Congrégation, bien que cette forme de vie soit hautement traditionnelle. Nous devons peut-être nous défaire d'institutions qui sont trop lourdes ou étriquées, et trouver de nouvelles structures. Nous aurons à affronter des difficultés économiques, inévitables lors de ce genre de changement structurel. Nous devons discerner pour nous assurer que de tels changements sauront promouvoir un réel progrès et non générer des abus, en gardant en mémoire les leçons de l'histoire. Il y aura de nombreux problèmes et cette perspective peut apparaître redoutable.

Au regard d'une moyenne historique, nos monastères sont relativement jeunes. Des gens dans l'avenir pourront se tourner vers notre époque comme nous le faisons aujourd'hui en considérant les moines des temps passés, et découvriront des communautés ayant traversé des séries de transformations voire d'interruptions. Sans doute les monastères de Wearmouth et Jarrow, où Bède a vécu ses cinquante-cinq ans de vie monastique, sont connus universellement pour avoir été des centres majeurs de rayonnement religieux et culturel. Mais ils

n'ont guère vécu plus d'un siècle dans leur forme originelle. Fondé par l'évêque saint Benoît Biscop respectivement en 674 et 681, ils étaient florissants quand Bède mourut en 735 et Boniface en 752.

À peine un siècle plus tard cependant, vers l'an 800, ils ont, semble-t-il, été détruits par les envahisseurs danois et sont restés en ruines pendant presque trois cents ans. Ce ne fut qu'en 1073, après la conquête normande, qu'Aldwin, le prieur de Winchcombe, arriva avec deux moines de Evesham et s'installa dans les ruines de Jarrow. Ils attirèrent bientôt des recrues, restaurèrent les deux monastères, qui commencèrent à reflurir ; mais seulement dix ans plus tard, Guillaume de Saint Calais, le nouvel évêque de Durham, amena les vingt-trois moines des deux monastères dans sa ville épiscopale pour assurer le service liturgique de sa cathédrale. Après environ un autre siècle d'abandon, les deux monastères devinrent des *cellae*, c'est-à-dire des prieurés, dépendants de Durham, et gardèrent ce statut pendant encore trois siècles et demi, avant d'être finalement fermés à la Dissolution. Au cours de leur ultime « réincarnation », ils n'ont été en général occupés que par deux moines dans chacune des deux maisons ; on les crédite cependant d'avoir maintenu un degré élevé d'observance et de vertu<sup>32</sup>.

Peut-être de futurs moines considérant nos propres communautés y découvriront-ils des histoires aussi colorées. Nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'elles seront, mais nous devrions être ouverts à un large éventail de possibilités, aussi longtemps qu'elles promeuvent la gloire de Dieu à travers d'authentiques chemins de vie monastique.

*St. Bede Abbey*  
*Route 6 West*  
*Peru, Illinois 61354*  
*U.S.A.*

Claude J. PEIFER, osb  
abbé

---

<sup>32</sup> A. J. PIPER, *The Durham Monks at Jarrow*, Jarrow, The Jarrow Lecture, 1986.